

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

23/05/17

Dossier complet le

09/06/17

N° d'enregistrement

2017-1692

1. Intitulé du projet

Liaison RD943 / RD157 Aire sur la Lys

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°a	Création d'une route d'une longueur de 450m Création d'un giratoire de rayon extérieur Rg=20m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à réaliser un nouvel axe routier entre la RD157 et la RD943, afin de dévier la circulation qui y transite vers un axe non urbanisé.

4.2 Objectifs du projet

- Création d'un giratoire entre la RD157, la RD159 et la future liaison RD943 / RD157
- Création d'une liaison entre le giratoire de la RD943 Boulevard des Alliés et le futur giratoire RD157 / RD159
- Création d'un carrefour de type tourne à gauche entre la liaison RD943 / RD157 et la rue Pierre Framery

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux pourront se décliner de la manière suivante :

- réalisation du giratoire RD157 / RD159
- réalisation de la liaison RD943 / RD157 et du carrefour de type tourne à gauche entre la liaison et la rue Pierre Framery

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic actuel de la RD157 - rue Alsace Lorraine - sera reporté sur la Liaison RD943 / RD157.

Les mouvements d'échanges entre la RD157 et la RD159 seront assurés par le giratoire.

Les mouvements d'échanges au carrefour à feux actuel entre la RD943 et la RD157 seront assurés par le giratoire RD943 Boulevard des Alliés.

Le carrefour de type TAG permettra aux usagers souhaitant accéder à la rue Pierre Framery d'effectuer leur mouvement tournant.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Le dossier sera soumis à un dossier d'Autorisation au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Liaison RD943 / RD157 :	
- Longueur du projet :	450 m
- Largeur chaussée :	7 m
- Largeur plateforme :	11,50 m
Carrefour giratoire RD 157 / RD159 :	
- rayon extérieur :	20 m
- Largeur annulaire chaussée :	7 m
Tourne-à-gauche Liaison / Rue Pierre Framery :	
- Longueur :	150m
- Largeur de chaussée :	7 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

AIRE SUR LA LYS

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 23 ' 18 " E Lat. 50 ° 38 ' 16 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2 ° 22 ' 58 " E Lat. 50 ° 38 ' 20 " N

Point d'arrivée : Long. 2 ° 23 ' 18 " E Lat. 50 ° 38 ' 14 " N

Communes traversées :

AIRE SUR LA LYS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- L'usage actuel des sols est de type culture et prairie et terrain de loisirs communal (ex terrain de football)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 5 mai 2010.
- Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Omer approuvé le 07 mars 2008.
- SDAGE Artois-Picardie.
- SAGE de la Lys approuvé le 06/08/2010

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sud de la ZNIEFF de type I : Moyenne Vallée de la Lys entre Théroouanne et Aire sur la Lys. Il se situe à 800m de la ZNIEFF de type I : "Anciennes Balastières d'Aire sur la Lys"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'une ZPPAUP. Le projet n'intercepte pas cette zone.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains sur lesquels le projet sera réalisé sont classés en zone à dominante humide au titre du SDAGE Artois Picardie et du SAGE de la Lys
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Aire sur la Lys est concernée par 2 PPRi : - PPRi Inondation du bassin de risque de la Lys supérieure, prescrit le 17/08/2000 et non approuvé à ce jour. - PPRi Inondation du bassin de risque de la Lys aval, prescrit le 24/07/2000 et approuvé le 21/07/2005. Le projet est concerné par un des zonages du PPRi Lys Aval correspondant aux zones naturelles soumises à aléas faible ou moyen.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à Roquetoire à 6kms au Nord Ouest
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve en remblai. Les remblais (environ 15000m ³) seront en matériaux d'apport.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet intercepte des habitats caractéristiques de zones humides, des arbres remarquables, des espèces exotiques envahissantes, des habitats d'espèces (entomofaunes), des habitats d'espèces protégées (herpetofaune, avifaune, mammalofaune terrestre et chiroptérofaune). Des inventaires faune / flore ont été réalisés sur 7 mois de mars à septembre 2015. Ces inventaires se sont déroulés durant les périodes les plus favorables à la détection de la faune et de la flore permettant ainsi d'appréhender les enjeux écologiques du site.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné au Sud Est par un des zonages du PPRi Lys Aval correspondant aux zones naturelles soumises à aléa faible ou moyen.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation des espaces agricoles de types prairies et cultures d'une surface de 1,7ha.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Aire sur la Lys est concernée par 2 PPRi : - PPRn Inondations du bassin de risque de la Lys supérieure, prescrit le 17/08/2000 et non approuvé à ce jour. - PPRn Inondations du bassin de risque de la Lys Aval, prescrit le 24/07/2000 et approuvé le 21/07/2005. Le projet est concerné par un des zonages du PPRi Lys Aval correspondant aux zones naturelles soumises à aléas faible ou moyen.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores et vibrations seront possibles uniquement durant la phase chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores et vibrations seront possibles uniquement durant la phase chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet eau de plateforme routière dans le milieu naturel après régulation du débit de fuite par tamponnement</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Réduction de la surface agricole des exploitants.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Annexe 1 : informations nominatives	Annexe 2 : plan de situation
Annexe 3 : plan photo	Annexe 4 : plan des abords du projet
Annexe 5 : Fuseau du projet	Annexe 6 : Etat initial environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

ARRAS

le,

23 mai 2017

Signature

Le Directeur de la Modernisation
du Réseau Routier

Renaud DACHY